

 Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels	Quinzième réunion du Comité consultatif <i>Swakopmund, Namibie, 1–5 juin 2026</i> Rapport de la Réunion conjointe du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins (Treizième réunion) et du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (Neuvième réunion) <i>Présidents et Vice-Présidents du SBWG et du PaCSWG</i>
---	---

1. MOT DE BIENVENUE ET REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	3
3. CHEVAUCHEMENT DES OISEAUX ET DES MENACES EN MER	3
3.1 Examen des études de suivi pour l'évaluation des risques	3
3.2 Aménagements d'infrastructures énergétiques en mer et risques associés	12
3.3 Autres menaces en mer, y compris le changement climatique	14
4. POPULATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES DE L'ACAP	14
4.1 Examen des principales mesures de recherche et de gestion pour les populations hautement prioritaires actuelles de l'ACAP	14
4.2 Développement d'une stratégie de l'ACAP pour les populations hautement prioritaires — modèle de rapport et pêcheries prioritaires	15
4.3 Propositions de nouvelles populations hautement prioritaires	15
5. COORDINATION DES ACTIVITÉS RELATIVES AUX ORGP	16
5.1 Mise à jour sur la mise en œuvre de la Stratégie d'interaction avec les ORGP	16
6. INSCRIPTION DES ESPÈCES À L'ANNEXE 1	17
6.1 Examen des critères de la liste des espèces candidates	17
6.2 Propositions d'inscription d'espèces à l'Annexe 1	18
7. PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ACAP	19
7.1 Programme de petites subventions	19
7.2 Programme de détachement	19
8. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DES RÉUNIONS CONJOINTES ANTÉRIEURES SBWG/PACSWG	19
9. FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL	20
9.1 Examen du programme de travail 2026–2028	20
10. PRÉSENTATION DE RAPPORTS À LA RÉUNION DES PARTIES	20

11. QUESTIONS DIVERSES	20
12. RAPPORT AU CC15	20
13. CLÔTURE DE LA RÉUNION.....	21
ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION CONJOINTE SBWG13/PaCSWG9.....	22
ANNEXE 2. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE MANDAT DU GROUPE DE CORRESPONDANCE INTERSESSIONS SUR LES PARCS ÉOLIENS EN MER.....	24

Réunion conjointe du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins (Treizième réunion) et du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (Neuvième réunion)

Swakopmund, Namibie, 26–27 mai 2026

1. MOT DE BIENVENUE ET REMARQUES PRELIMINAIRES

Ce rapport reprend les discussions et les recommandations de la treizième réunion du Groupe de travail sur les captures accessoires d'oiseaux marins et de la neuvième réunion du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation, tenues conjointement, à Swakopmund, en Namibie, les 26 et 27 mai 2026. Les coprésidents du PaCSWG Marco Favero (Argentine) et Patricia Serafini (Brésil), et le vice-président du PaCSWG, Richard Phillips (Royaume-Uni), ainsi que les coprésidents du SBWG, Igor Debski (Nouvelle-Zélande) et Sebastián Jiménez (Uruguay) et les vice-présidents du SBWG Dimas Gianuca (BirdLife International, BLI) et Megan Tierney (Royaume-Uni) ont souhaité la bienvenue à tous les participants et participantes (**ANNEXE 1**) à la Réunion conjointe du SBWG13 et du PaCSWG9.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion conjointe a adopté l'ordre du jour et les documents de réunion (**Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 01 Rev 3** et **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 02 Rev 2**).

3. CHEVAUCHEMENT DES OISEAUX ET DES MENACES EN MER

3.1 Examen des études de suivi pour l'évaluation des risques

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 03** a rendu compte d'une étude dans laquelle plus de 500 individus de sept espèces inscrites à l'ACAP ont été suivis afin de quantifier leur chevauchement spatio-temporel avec les pêcheries et d'identifier les zones à haut risque. Les trajectoires couvraient des latitudes de 18,6°S à 57,2°S à travers tous les océans de l'hémisphère sud. Le chevauchement spatio-temporel à grande échelle entre les oiseaux suivis et les pêcheries à la palangre pélagique et démersale ainsi que les pêcheries au chalut a été évalué en utilisant l'effort de pêche déduit des données du système d'identification automatique (AIS) fournies par Global Fishing Watch (GFW). Les oiseaux suivis présentaient un chevauchement avec 120 444 heures d'activité de pêche impliquant 709 navires distincts battant pavillon de 25 États différents. Le chevauchement était le plus marqué entre les albatros des Antipodes et les palangres pélagiques dans la mer de Tasman et près de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'entre les albatros royaux et les pêcheries au chalut sur le plateau de Patagonie. Le chevauchement s'est produit dans dix zones économiques exclusives (ZEE) différentes, sept organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et la CCAMLR. Les

analyses ont permis d'identifier les régions, les pêcheries et les organismes de gestion prioritaires où l'atténuation des captures accessoires apporterait le plus d'avantages en matière de conservation dans l'hémisphère sud.

Les participants ont félicité les auteurs pour l'ampleur et l'étendue de ce travail. Le document a fourni des informations utiles pour affiner les pêcheries prioritaires. Toutes les données de suivi sont accessibles au public pour d'autres utilisations, comme le processus actuel d'identification des AMP (aires marines protégées) dans la région de la CCAMLR (Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique).

Les participants ont noté que l'amélioration des techniques d'analyse permettait désormais de mieux résoudre les chevauchements entre oiseaux marins et pêcheries et les possibilités d'interactions. La réunion a noté que cela pourrait faciliter les possibilités d'interaction et de sensibilisation au niveau des navires, notamment par le biais des mécanismes de la chaîne d'approvisionnement. Il existe maintenant un potentiel d'analyse des interactions à l'échelle de chaque navire, mais il faudrait être prudent dans l'utilisation de ces informations. Des données à fine échelle sur les mouvements des navires peuvent être téléchargées à partir de Global Fishing Watch (<https://globalfishingwatch.org/our-apis/> ; <https://github.com/GlobalFishingWatch/gfwr>) qui est utilisé par le paquet *ShareWater* (qui n'a pas encore été rendu public).

Le problème de la longévité de la fixation des balises a été discuté (celles-ci tombent avec la mue, qui survient quelques mois après que les oiseaux quittent les colonies pour la plupart des espèces). Il a été noté que ce sujet serait examiné lors d'un atelier à la quatrième Conférence mondiale sur les oiseaux marins en septembre 2026, à la suite duquel le PaCSWG pourrait envisager d'élaborer des orientations, ainsi que des résumés des techniques de suivi existantes si ces directives ne devaient pas être issues de l'atelier de la Conférence.

Dans le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 04**, le chevauchement de *Procellaria westlandica* avec l'effort de pêche national néo-zélandais a été évalué en utilisant quatre années consécutives de suivi GLS à grande échelle et deux années de suivi GPS à fine échelle. Deux analyses complémentaires ont été réalisées : (i) un chevauchement basé sur des rasters, en agrégeant les données de suivi GLS et de pêche en surfaces maillées afin d'évaluer l'intensité de co-occurrence dans l'espace et le temps ; et (ii) un chevauchement spatio-temporel basé sur des points, mesurant la coïncidence directe entre les positions des oiseaux et les événements de pêche enregistrés dans les journaux de pêche électroniques (E-logbook). Ces approches ont été comparées aux événements de captures accessoires enregistrés (n = 120 ; 2020–2025). Les données GLS ont révélé une forte connectivité saisonnière entre Aotearoa Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud, mais étonnamment, certains *P. westlandica* sont restés dans les eaux néo-zélandaises toute l'année, tandis que d'autres ont passé plus de temps dans les eaux chiliennes. Les analyses à grande échelle basées sur des rasters ont indiqué un chevauchement toute l'année avec les pêcheries nationales, atteignant un pic au milieu de l'hiver austral au large de la côte ouest de la Nouvelle-Zélande, dominé par les pêcheries au chalut de hoki en eaux profondes et les pêcheries à la palangre de fond ciblant le ling en eaux profondes. Les analyses à fine échelle basées sur des points ont montré que les oiseaux en incubation passaient en moyenne 2,1 heures par jour à moins de 3 km de navires en activité, avec plus de 98 % du temps de co-occurrence à proximité de chalutiers. Contrairement aux schémas de co-occurrence, les

captures accessoires enregistrées provenaient principalement des pêcheries à la palangre de fond ciblant le ling en eaux profondes. Les résultats indiquent que la co-occurrence ne se traduit pas nécessairement directement par un risque et que des nuances propres à chaque flotte doivent être prises en compte. D'autres efforts sont nécessaires pour réduire les captures accessoires de *P. westlandica* dans la pêche à la palangre de fond ciblant le ling et une interaction à fine échelle avec l'industrie peut maintenant être entreprise pour des flottes, des périodes et des zones spécifiques. De plus, la pêcherie au chalut en eaux profondes bénéficierait d'une amélioration de la collecte de données, en particulier pour quantifier les risques de collision avec les funes (« warp strike »).

L'importance d'utiliser l'identification génétique pour séparer les espèces capturées accessoirement morphologiquement similaires qui se trouvent dans la même région a été soulevée, et il a été noté que des échantillons ont été prélevés sur des pétrels de *Procellaria* capturés accessoirement en Uruguay qui pourraient être mis à disposition. Une formation spécifique a également été dispensée aux observateurs au Chili et constitue un autre moyen de garantir une identification précise. La réunion a été informée qu'il n'y avait pas encore de traces de *P. westlandica* échoués au Brésil et que cela continuerait d'être surveillé. L'identification de *P. westlandica* en mer au large de l'Amérique du Sud parmi les nombreux *Procellaria aequinoctialis* serait difficile, mais les *P. westlandica* seront probablement en mue primaire pendant une bonne partie du temps où ils seront présents dans ces eaux.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 06** a rappelé que *Procellaria parkinsoni* est très sensible aux captures accessoires dans les pêcheries à la palangre pélagique. L'espèce effectue d'importants déplacements transpacifiques, l'exposant à des pêcheries opérant dans plusieurs juridictions où la couverture des exigences en matière d'atténuation des captures accessoires varie considérablement. Des données intégrées de suivi fin et grossier -à l'année- de 58 adultes reproducteurs ont été utilisées pour quantifier l'exposition spatio-temporelle à l'effort de pêche à la palangre pélagique dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce, à l'aide de multiples ensembles de données sur l'effort de pêche. Les données de suivi ont révélé des mouvements saisonniers marqués, les adultes se trouvant presque exclusivement dans le Pacifique oriental (par exemple, dans la zone de la Convention de la CITT et la ZEE péruvienne) pendant la période hors reproduction (juin-septembre). Pendant la saison de reproduction, les individus exploitaient largement les zones d'alimentation dans la ZEE néo-zélandaise et en haute mer au sein de la zone de convention de la WCPFC. Les superpositions spatiales ont montré un chevauchement étendu dans l'ensemble du Pacifique. Un chevauchement élevé a été observé près de la Nouvelle-Zélande pendant la période de reproduction, mais un chevauchement important a également été détecté dans des régions où les exigences en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins sont réduites ou inexistantes (au nord de 30° S en haute mer dans la zone de convention de la WCPFC). Une vaste zone de chevauchement diffus a notamment été identifiée en haute mer au sein de la zone de la Convention de la CITT, ainsi qu'un point chaud distinct en haute mer au large des côtes du Costa Rica et du Nicaragua. Aucune information sur les pêcheries dans les ZEE des eaux mésoaméricaines et colombiennes n'était disponible. Le chevauchement au sein de la ZEE péruvienne était limité. La plupart des points chauds de chevauchement dans le Pacifique oriental ne sont pas soumis à des exigences en matière d'atténuation des captures accessoires. Ces résultats indiquent que *Procellaria parkinsoni* est fortement exposé aux pêcheries à risque de captures accessoires dans plusieurs juridictions tout au long de son cycle annuel, souvent en l'absence de mesures de gestion suffisantes, ce qui souligne la

nécessité de mesures d'atténuation cohérentes et efficaces permettant d'empêcher l'accès aux hameçons appâtés.

La réunion a discuté de l'importance de l'interaction des Parties avec la CITT pour faire progresser l'amélioration de leurs mesures de gestion, et que les évaluations actualisées des espèces répertoriées de l'ACAP devraient fournir des informations claires et concises sur les juridictions pertinentes et les menaces à l'appui de cette interaction. D'autres discussions ont porté sur l'importance de collaborer avec les territoires de la Colombie et de la Més-Amérique pour favoriser la conservation des oiseaux marins dans l'aire de répartition de toutes les espèces inscrites à l'ACAP.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 05** a noté que la pêche artisanale à la palangre le long de la côte équatorienne est considérée comme une menace importante mais mal quantifiée pour les oiseaux marins inscrits à l'ACAP, en particulier *Phoebastria irrorata* et *P. parkinsoni*. Le suivi GPS à haute résolution des bateaux de pêche artisanale a été combiné avec celui des oiseaux marins et les relevés systématiques effectués sur les plages de l'Équateur côtier. Entre novembre 2024 et février 2026, 185 sorties de pêche au départ de cinq ports des provinces de Santa Elena et de Manabí ont été suivies, couvrant les pêcheries à la palangre démersale, à la palangre pélagique et à la ligne à main. La répartition des oiseaux marins a été déterminée à partir des données GPS pour *Phoebastria irrorata* et des données GLS pour *P. parkinsoni*. Ces deux espèces présentaient un chevauchement avec les pêcheries artisanales à la palangre, le chevauchement le plus important étant observé avec les palangriers démersaux. Les principaux points chauds ont été recensés au large de la péninsule de Santa Elena pour *Phoebastria irrorata* et au large de Bahía de Caráquez pour *P. parkinsoni*, principalement dans les eaux situées à la lisière du plateau continental, au sein de la zone économique exclusive de l'Équateur. Les relevés effectués sur la plage de Mar Bravo ont permis de recenser 779 cadavres d'oiseaux marins, dont des *Phoebastria irrorata* capturés par des hameçons. La taille et le type des hameçons correspondaient à ceux utilisés dans les pêcheries à la palangre, tant démersales qu'en surface, pratiquées dans la région. Les résultats ont permis d'identifier les zones, les saisons et les types d'engins prioritaires pour une mobilisation ciblée des pêcheurs, la réduction des captures accessoires et le suivi futur dans les pêcheries artisanales en Équateur.

Les participants ont reconnu cet excellent travail, fondé sur la confiance entre pêcheurs et chercheurs, qui a permis d'obtenir des informations sans précédent sur ces pêcheries artisanales et qui a également démontré un fort renforcement des capacités.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 07** a décrit la combinaison de nombreuses données de biologie de *P. aequinoctialis* (représentant plus de 98 % de leur population reproductrice mondiale) avec l'effort de pêche à la palangre pélagique et démersale et au chalut, pour cartographier la répartition mondiale et les points chauds de chevauchement avec les pêcheries pour l'oiseau marin le plus touché par les captures accessoires dans l'hémisphère Sud. 132 adultes (2006–2018) ont été suivis et le chevauchement spatial entre sept populations constituant trois métapopulations génétiquement distinctes a été analysé. Les zones d'alimentation en période hors reproduction étaient plus concentrées qu'en période de reproduction ; les oiseaux de toutes les populations migraient vers le plateau continental ou des zones d'upwelling, mais le chevauchement spatial entre métapopulations restait faible. Le chevauchement avec les pêcheries variait davantage entre métapopulations qu'au sein d'une même métapopulation, ce qui souligne la nécessité de les considérer comme des unités

de gestion distinctes. Le chevauchement avec les pêcheries à la palangre pélagique était le plus important pour les populations de l'océan Indien, notamment avec les flottes sud-africaine, japonaise, taïwanaise et espagnole, au large de l'Afrique australe et en haute mer. Le chevauchement avec les pêcheries à la palangre démersale et au chalut était le plus important pour les populations des océans Indien et Atlantique, dans les zones économiques exclusives de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de l'Argentine, ainsi qu'avec la flotte sud-coréenne de palangriers démersaux en haute mer. Ce dernier point chaud est particulièrement préoccupant, car il ne relève de la compétence d'aucune ORGP. Il existe également peu d'information actuelle sur l'ampleur historique de cette pêcherie. Des points chauds de chevauchement avec les pêcheries au sein des ORGP où il n'existe aucune exigence en matière d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins (représentant entre 1,5 % et 53,1 % du chevauchement total dans la zone de compétence de chaque ORGP) ont été identifiés, tout comme les zones où les réglementations actuelles doivent être renforcées.

La réunion s'est félicitée de ces travaux, en particulier de leur utilité pour cibler l'interaction de l'ACAP avec certains États du pavillon, dont la Corée du Sud, dont les navires chevauchent fortement cette espèce. Étant donné que certaines données sur l'effort de pêche utilisées remontent à plus de dix ans, il a été noté que des évaluations actualisées utilisant des données plus récentes pourraient être utiles pour appuyer une telle sensibilisation ciblée. Il a également été noté que des travaux financés par l'ACAP sont en cours pour mieux comprendre le chevauchement des espèces inscrites à l'ACAP avec l'effort de pêche en haute mer dans l'Atlantique Sud-Ouest.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 09** a noté qu'en Géorgie du Sud (South Georgia/Islas Georgias del Sur), ¹la diminution du nombre de *Diomedea exulans* diffère d'un site de reproduction à l'autre et pourrait refléter la ségrégation dans les aires d'alimentation, ce qui entraîne des degrés de chevauchement différents avec certaines flottilles de pêche et, par conséquent, des risques de captures accessoires inégaux. Des *Diomedea exulans* issus de deux sites de reproduction, l'île Prion et l'île Bird, situés à 50 km l'un de l'autre, ont été suivis. Les causes potentielles de la ségrégation spatiale ont été étudiées à l'aide de modèles de distribution des espèces et en comparant les conditions de vent entre les sites. Le chevauchement avec les pêcheries a été quantifié pour chaque population. Bien que leur répartition globale s'étende de l'Antarctique aux régions subtropicales, la quasi-totalité des *Diomedea exulans* de l'île Bird se nourrissaient uniquement à l'ouest de l'archipel, tandis que ceux de l'île Prion se nourrissaient à l'est et à l'ouest. Les caractéristiques de l'habitat privilégié étaient similaires dans les deux colonies, et les eaux à l'est et à l'ouest offraient des zones d'alimentation. Les conditions de vent au moment du départ des oiseaux étaient également similaires sur les deux sites. Comme ni la spécialisation de l'habitat ni les conditions de vent ne semblaient expliquer la ségrégation spatiale observée entre les colonies, celle-ci reflétait probablement une combinaison d'expérience, d'échange d'informations et d'évolution culturelle. Les oiseaux reproducteurs des deux sites présentaient le plus fort chevauchement avec les navires de pêche au calmar (*jiggers*) chinois, les chalutiers argentins et les palangriers démersaux sud-coréens, mais la ségrégation spatiale

¹ Il existe un différend entre les gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant la souveraineté des îles Falkland (Falkland Islands/Islas Malvinas), et de la Géorgie du Sud-et-les îles Sandwich du Sud (South Georgia and the South Sandwich Islands/Islas Georgias del Sur e Islas Sándwich del Sur) et les zones marines environnantes.

a entraîné un chevauchement plus important avec les pêcheries à la palangre démersale, au chalut démersal et à la palangre pélagique chez les *Diomedea exulans* de l'île Bird, ce qui pourrait expliquer le déclin plus rapide de la population observé à cet endroit.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 10** a noté que peu d'études ont examiné si la ségrégation spatiale entre colonies dans les zones d'alimentation influence le risque de captures accessoires. Des *Diomedea exulans* en période hors reproduction de l'île Bird et de l'île voisine de Prion, à la Géorgie du Sud (South Georgia/Islas Georgias del Sur)¹, ont été suivis afin de déterminer si les différences de répartition en mer et de chevauchement avec les pêcheries expliquent les tendances démographiques contrastées. Les individus suivis à l'île Bird avaient un statut connu (immatures ou adultes non reproducteurs), tandis qu'à l'île Prion, il s'agissait très probablement d'immatures plus âgées et éventuellement de quelques adultes non reproducteurs. Une ségrégation spatiale marquée entre classes d'âge a été observée à l'île Bird, mais le schéma entre les sites de reproduction était plus complexe. Le chevauchement avec les pêcheries était le plus élevé chez les adultes non reproducteurs de l'île Bird, qui ont connu un déclin démographique plus rapide qu'à l'île Prion, où le chevauchement avec les pêcheries était plus faible. Le chevauchement était le plus important avec les navires de pêche au calmar (*jiggers*) chinois, sud-coréens et taïwanais, les palangriers pélagiques taïwanais, ainsi que les chalutiers argentins et espagnols.

La réunion a noté le contraste entre les tendances démographiques et l'augmentation des populations de *D. exulans* dans le sud de l'océan Indien. La réunion a examiné le niveau élevé de chevauchement avec les navires de pêche au calmar (*jiggers*), soulignant l'importance de comprendre les risques réels posés par cette méthode de pêche et a noté que ce sujet était à l'ordre du jour du SBWG13. En comparant le chevauchement avec les pêcheries entre les colonies, les participants ont noté que le chevauchement avec les pêcheries à la palangre pélagique dans l'Atlantique Sud constituait un problème majeur pour la population de l'île Bird, en forte régression. L'utilité d'utiliser ces données de suivi pour identifier les points chauds de répartition liés aux caractéristiques océanographiques a également été soulignée comme utile pour éclairer les désignations potentielles d'aires protégées, tout en reconnaissant que celles-ci peuvent déplacer plutôt que réduire l'effort de pêche et donc le risque de captures accessoires.

Les documents d'information ci-après ont également été présentés à la réunion et les auteurs ont été remerciés d'avoir communiqué ces informations pour faciliter les travaux de l'ACAP. Les participants ont également noté l'utilité et l'impact du Programme de petites subventions et du Programme de détachement de l'ACAP dans les travaux de recherche à l'origine de certains de ces documents.

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 01 La dynamique océanique à méso-échelle façonne le risque d'interaction halieutique pour un oiseau marin menacé

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 02 Les profils d'immersion seuls peuvent prédire le suivi des navires par les albatros

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 03 Invisibles mais pas inaudibles : Des enregistreurs audio embarqués sur des animaux révèlent des interactions manquantes entre des oiseaux marins et des navires non suivis

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 04 Composer avec l'incertitude du chevauchement à fine échelle avec les pêcheries pour évaluer le risque de captures accessoires d'un oiseau marin pélagique de grande aire de répartition

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 05 Moteurs environnementaux et anthropiques de la sélection de l'habitat d'alimentation des *Thalassarche melanophris* élevant des poussins

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 06 Évaluation des risques écologiques pour l'effet de la pêche commerciale à la palangre sur les populations de *Thalassarche melanophris* et de *Procellaria aequinoctialis* en Argentine

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 07 Fréquentation des pêcheries commerciales par *Ardena gravis* dans la zone de pêche économique argentine

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 08 Effet de l'effort de pêche sur le comportement alimentaire des *Thalassarche melanophris* adultes et immatures

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 09 Zonas de riesgo para aves marinas pelágicas en la Zona Común de Pesca Argentina – Uruguay

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 10 Aperçu de la présence d'espèces inscrites à l'ACAP dans les eaux du Costa Rica

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 11 Résultats préliminaires du suivi satellitaire collaboratif des *Thalassarche chrysostoma* de l'île Campbell (Nouvelle-Zélande) et des îles Diego Ramírez (Chili), et plans pour un suivi multisites élargi en 2026–2027

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 12 Analyse préliminaire du chevauchement de *Diomedea epomophora* avec les pêcheries de l'Atlantique Sud-Ouest

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 13 Évaluation collaborative des risques de la CCSBT relative aux captures accessoires d'oiseaux marins avec des palangres de surface dans l'hémisphère Sud 2025

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 14 Progrès de l'évaluation des risques de captures accessoires d'oiseaux marins et discussions sur les mesures de gestion au sein du groupe de travail ERS de la CCSBT. Le groupe de travail a discuté de la gravité du document qui montre que cinq États du pavillon pêchant le thon rouge du Sud capturent probablement plus de 16 000 individus d'espèces inscrites à l'ACAP chaque année, notamment *Diomedea antipodensis*, *D. amsterdamensis*, *D. dabbenena* et *Phoebastria fusca*, à des niveaux non durables, et mettent en évidence les points chauds persistants de captures accessoires dans la mer de Tasman et l'Atlantique Sud-Est.

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 15 Comparaison trophique interspécifique par deux méthodes complémentaires de deux albatros sympatriques sur le plateau patagonien austral

PaCSWG Inf 16 Connectivité côtière des prédateurs marins au-dessus du plateau patagonien pendant l'épidémie d'influenza aviaire hautement pathogène

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 21 Interactions avec plusieurs pêcheries de *Thalassarche melanophris* et *T. chrysostoma* sympatriques des îles Diego Ramírez : Une approche isotopique et de suivi n'a pas été présentée car les auteurs ont été retardés.

Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 22 Rapport final du Programme de petites subventions de l'ACAP — Déplacements hivernaux de *Thalassarche melanophris*

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG recommandent conjointement que le Comité consultatif :

1. Examine la meilleure façon d'utiliser des renseignements spatiaux détaillés sur le chevauchement de la répartition des oiseaux marins en mer et des pêcheries lors de la mise en œuvre de la Stratégie d'engagement auprès des ORGP.
2. Encourage le partage du flux de travail standardisé pour les analyses ponctuelles de chevauchement oiseaux marins–pêcheries dans le cadre du paquet R ShareWater afin d'améliorer la comparabilité et la transparence.
3. Prenne note des informations spatiales actualisées concernant *Procellaria westlandica*, y compris le temps important passé dans les ZEE chilienne et argentine.
4. Encourage les Parties et autres intervenants, lorsqu'ils entreprennent des observations ou des évaluations des captures accessoires d'oiseaux marins dans les eaux au large du sud de l'Amérique du Sud, à s'efforcer d'identifier les pétrels du genre *Procellaria* au niveau de l'espèce.
5. Note que des analyses simples des chevauchements, combinées à un aperçu spatial des captures accessoires, peuvent fournir des informations de gestion pertinentes en l'absence de modélisation avancée des risques.
6. Note le chevauchement considérable de *Procellaria parkinsoni* avec les pêcheries à la palangre pélagique et potentiellement d'autres pêcheries dans le Pacifique Est.
7. Encourage les Parties à tenir compte de l'effort national de pêche artisanale et à petite échelle lorsqu'elles procèdent à des évaluations des captures accessoires et prennent des mesures pour atténuer ces captures.
8. Note la nécessité pour la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT) d'améliorer les exigences en matière d'atténuation des captures accessoires afin d'assurer la protection de *Procellaria parkinsoni* (et d'autres espèces inscrites à l'ACAP) toute l'année, et examine comment utiliser cette information lors de la mise en œuvre de la Stratégie des ORGP.
9. Examine les meilleures façons dont l'ACAP et les Parties pourraient collaborer avec les juridictions mésoaméricaines et colombiennes pour promouvoir la conservation de *Procellaria parkinsoni* et des autres espèces inscrites à l'ACAP dans leurs eaux.
10. Note le chevauchement de *Phoebastria irrorata* et de *Procellaria parkinsoni* avec les pêcheries équatoriennes à la palangre pratiquées par de petits navires et le risque de captures accessoires qui en résulte, en particulier à cause de la pêche du Mahi Mahi qui pose des hameçons très près de la surface de l'eau.

11. Encourage la poursuite du développement d'outils d'atténuation pour la pêche artisanale à la palangre et à petite échelle.
12. Encourage les Parties à financer la recherche et l'interaction au niveau local entre chercheurs et pêcheurs.
13. Encourage les Parties à envisager l'utilisation d'enregistreurs GPS d'archivage peu coûteux pour comprendre les mouvements des petits navires artisanaux et, par conséquent, les chevauchements avec les espèces inscrites à l'ACAP dans leurs eaux.
14. Encourage les analyses comparant le chevauchement oiseaux marins–pêcheries à l'intérieur et à l'extérieur des zones relevant des ORGP présentant des exigences différentes en matière d'atténuation des captures accessoires, afin d'identifier les zones où des réglementations plus strictes seraient bénéfiques pour les espèces menacées.
15. Demande aux Parties d'examiner les moyens d'améliorer le suivi des interactions avec les oiseaux marins et de veiller à ce que des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins soient mises en œuvre par les navires pratiquant la palangre démersale et le chalutage dans la zone de haute mer de l'Atlantique Sud-Ouest non couverte par une ORGP compétente.
16. Examine les moyens d'encourager la CITT à modifier la résolution C-11-02 afin d'étendre l'exigence d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins vers l'ouest de 85 °O à 90 °O à 15–30 °S pour assurer la couverture des pêcheries de la dorsale de Nazca et d'améliorer les mesures d'atténuation requises dans les pêcheries ; Note le besoin particulier d'utiliser des lignes d'effarouchement des oiseaux, des avançons lestés et le calage nocturne en combinaison, ou des dispositifs de protection des hameçons, dans les zones à risque élevé pour *Procellaria aequinoctialis*.
17. Envisage une approche directe des Parties et de l'ACAP auprès des États du pavillon (en particulier la Corée du Sud) dont les navires opèrent dans l'Atlantique Sud-Ouest afin de mieux comprendre le risque pour les espèces inscrites à l'ACAP.
18. Encourage la réalisation d'études sur la ségrégation spatiale et le chevauchement relatif avec les pêcheries entre différentes populations d'oiseaux marins (sites de reproduction) au sein d'un même archipel, afin d'identifier les facteurs déterminants du risque de captures accessoires et les liens potentiels avec les évolutions des populations.
19. Demande aux Parties et encourage les ORGP à mettre en œuvre les conseils de meilleures pratiques de l'ACAP et à améliorer le suivi du respect des dispositions ainsi que des taux de captures accessoires d'oiseaux marins dans les pêcheries et régions où le risque de captures accessoires peut être élevé pour *Diomedea exulans*, en particulier pour les palangriers démersaux battant pavillon de la Corée du Sud et de la Chine et les palangriers pélagiques battant pavillon du Brésil, de la Chine et de Taïwan.

20. Demande au Brésil d'exiger l'utilisation de systèmes de suivi des navires, la mise en œuvre des conseils de meilleures pratiques de l'ACAP ainsi que le suivi du respect de ces mesures et des taux de captures accessoires d'oiseaux marins par les navires opérant dans les pêcheries artisanales au sein de la ZEE, compte tenu de la connaissance insuffisante des risques pour *Diomedea exulans* et d'autres oiseaux marins.
21. Se déclare préoccupé par le fait que l'évaluation SEFRA démontre que la pêche de la CCSBT a un impact considérable, et probablement non durable, sur plusieurs espèces inscrites à l'ACAP.
22. Encourage les membres de la CCSBT à mettre en œuvre immédiatement des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins fondées sur les meilleures pratiques dans toutes les zones connues pour avoir une incidence sur les espèces inscrites à l'ACAP.
23. Encourage les études qui quantifient les interactions oiseaux-navires ou identifient les facteurs qui influencent les déplacements et le comportement des oiseaux et des navires afin de mieux comprendre les taux d'interaction et les risques de captures accessoires.

3.2 Aménagements d'infrastructures énergétiques en mer et risques associés

La réunion a examiné le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 08**, qui a fait le point sur les travaux du Groupe de correspondance intersessions sur les parcs éoliens en mer (OWF ICG). Le groupe, dirigé par la Dre Helen Wade, s'est principalement concentré sur l'élaboration d'une structure provisoire pour l'élaboration de lignes directrices de l'ACAP pour les projets de parcs éoliens en mer, en mettant fortement l'accent sur les espèces inscrites à l'APAC. Un consultant externe a été choisi par le Secrétariat pour élaborer les lignes directrices en fonction d'un champ d'application défini par l'ICG. Le projet de lignes directrices sera présenté au CC16. Les mandats qui ont guidé les progrès de l'OWF ICG (Groupe de correspondance intersessions sur les parcs éoliens en mer) jusqu'à présent (**ANNEXE 2**) seront pris en considération au fur et à mesure de l'élaboration des lignes directrices. Humane World for Animals a été remercié pour le financement de ce travail. Helen a récemment quitté ses fonctions de présidente de l'ICG et a été félicitée pour la rigueur de sa direction. L'ICG cherche à nommer un nouveau président.

Dans **AC15 Inf 04**, l'Australie a fait état de sa contribution volontaire de 2,5 millions AUD à l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels — Initiative de recherche environnementale sur les énergies renouvelables (ACAP-RERI) qui éclairera l'évaluation des impacts potentiels des développements des énergies renouvelables en mer sur les espèces inscrites à l'ACAP. L'Australie a indiqué que l'ACAP-RERI sera supervisé par un groupe directeur comprenant le Secrétariat, des représentants de l'Australie et éventuellement d'autres Parties à l'ACAP intéressées, et le Président du Comité consultatif. L'expertise scientifique sera fournie par un groupe consultatif technique multidisciplinaire (TAG) comprenant des membres des groupes de travail de l'ACAP. Les fonds seront distribués dans le cadre d'un appel de propositions de recherche qui sera évalué par le TAG et le groupe directeur. La contribution soutiendra l'initiative pendant une période allant jusqu'à cinq ans,

jusqu'en juin 2030. Le Secrétariat a remercié l'Australie pour sa contribution volontaire et a informé la réunion que les membres seront invités à apporter leur expertise au TAG. Le Brésil a exprimé son intérêt à faire partie du Groupe directeur et a fait observer que l'Équipe spéciale sur l'énergie de la CMS était actuellement présidée par le Brésil. La Nouvelle-Zélande s'est également déclarée intéressée à rejoindre le Groupe directeur. De plus amples informations seront fournies au second semestre 2026.

La réunion a examiné le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 16** qui a utilisé un vaste ensemble de données de suivi pour estimer l'altitude de vol à partir de balises GPS d'une résolution de 5 à 10 min. La marge d'erreur importante à cette résolution n'a pas permis d'estimer l'altitude de manière fiable. Cependant, les albatros semblaient avoir des altitudes médianes de vol plus élevées que les pétrels. Il a été noté qu'un autre projet mené avec des collègues australiens utilise des émetteurs satellites et des altimètres barométriques qui fourniront des informations plus précises sur les hauteurs de vol. Cependant, cette technologie ne convient actuellement qu'aux albatros et aux *Macronectes*. D'autres technologies ont été mentionnées pour estimer la hauteur de vol, y compris les images radar et caméra.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 17** a décrit les résultats d'une évaluation des collisions d'oiseaux marins avec des navires sismiques dans l'Atlantique Sud-Ouest. Des collisions d'albatros et de pétrels ont été enregistrées avec des câbles perpendiculaires aux navires. Les auteurs ont adapté une ligne d'effarouchement des oiseaux, qui était attachée au câble d'un côté du navire, et les taux de collision ont été comparés à ceux du câble de l'autre côté du navire sans ligne d'effarouchement des oiseaux. Les lignes d'effarouchement des oiseaux semblaient réduire les taux de collision, bien que l'efficacité diminue avec le temps lorsque les lignes d'effarouchement des oiseaux s'emmêlaient avec les câbles. Les auteurs ont essayé d'utiliser des caméras pour surveiller les taux de collision, mais elles n'ont pas été efficaces.

La réunion a examiné la nature des collisions avec des navires sismiques et le sort des oiseaux heurtant des câbles, et a encouragé les auteurs à mener davantage de recherches et à présenter les résultats sous forme de document de travail à la réunion conjointe des groupes de travail en 2027.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 18** a présenté une nouvelle méthode pour calculer la hauteur de vol à partir des données de pression barométrique enregistrées par les enregistreurs embarqués (*biologgers*). La méthode tire parti du comportement de vol plané dynamique des oiseaux marins et de la proximité de la surface de la mer au bas de l'arc de vol, ce qui permet d'étalonner la hauteur de la surface de la mer. Ces travaux peuvent éclairer la modélisation des risques de collision dans les parcs éoliens en mer et les mesures d'atténuation fondées sur des données probantes.

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG recommandent conjointement que le Comité consultatif :

24. Approuve le programme de travail proposé de l'OWF ICG et son mandat (ANNEXE 2), notant que l'OWF ICG doit poursuivre ses travaux jusqu'au CC16.

3.3 Autres menaces en mer, y compris le changement climatique

Les participants ont pris note du document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 19**, qui a rendu compte des conclusions préliminaires de la surveillance à long terme des échouages d'oiseaux marins en Argentine. Des espèces inscrites à l'ACAP ont été enregistrées, bien que les échouages aient été dominés par les manchots et les puffins. Une faible proportion d'individus a montré des signes d'interactions avec les engins de pêche, y compris les hameçons et les lignes.

4. POPULATIONS HAUTEMENT PRIORITAIRES DE L'ACAP

4.1 Examen des principales mesures de recherche et de gestion pour les populations hautement prioritaires actuelles de l'ACAP.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 09** et le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 10** ont été examinés au titre du point 3.1 de l'ordre du jour.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 11** a fait état du Plan d'action pour *P. irrorata*, espèce en danger critique d'extinction, qui a été élaboré il y a plus de 15 ans par l'ACAP, l'Équateur et le Pérou. Le Plan n'intègre pas systématiquement de nouvelles informations ou les menaces émergentes. La réunion a noté la nécessité d'actualiser le Plan d'action en y ajoutant de nouvelles informations sur les interactions halieutiques, les menaces émergentes, la surveillance des populations et la recherche sur l'espèce. Il a été noté en outre que de nombreuses institutions étaient chargées des mesures prévues dans le Plan et qu'il serait avantageux d'établir un point de coordination unique.

La réunion a noté que depuis le dernier examen en 2019, aucun rapport n'avait été établi sur l'état d'avancement du Plan d'action et a suggéré que cela aiderait à identifier les difficultés ou les défis liés à la mise en œuvre des mesures prévues dans le Plan. La réunion a recommandé à l'Équateur de rendre compte de l'état d'avancement des mesures prises pour aider à orienter les efforts de conservation futurs dans le cadre de tout nouveau plan révisé.

Les participants ont décidé d'inscrire au programme de travail du Comité consultatif une mesure concernant l'élaboration d'un rapport de mise en œuvre, y compris l'identification de nouveaux scénarios de menace, d'actions concrètes et de difficultés à mettre en œuvre. Il a été noté que tout nouveau projet de rapport devra être élaboré en collaboration avec l'Équateur.

Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Inf 20** a fait état de progrès satisfaisants vers la réalisation de divers objectifs de gestion des pêches et de recherche, en particulier l'introduction de nouvelles mesures nationales de gestion des pêches et le suivi intensif par satellite de *Diomedea antipodensis*. La réunion a noté que les progrès accomplis dans la lutte contre les captures accessoires dans les pêcheries de haute mer (la plus grande menace pour l'espèce) restaient limités et que le suivi ne montrait guère de signes de rétablissement de la population. En conséquence, un plan d'action concerté actualisé a été adopté à la CdP15 de la CMS. Le plan actualisé comprend une série complète de mesures à prendre par les États de l'aire de répartition des Parties à la CMS et les Parties à la CMS qui sont membres des principales ORGP ou qui collaborent avec elles.

4.2 Développement d'une stratégie de l'ACAP pour les populations hautement prioritaires — modèle de rapport et pêcheries prioritaires

Le Secrétariat a rappelé un modèle de rapport actualisé sur les populations hautement prioritaires adopté lors du CC13. La réunion a examiné la nécessité de présenter dans ce rapport un résumé des principales mesures prises pour faire face aux menaces pesant sur les populations hautement prioritaires non seulement par les Parties ayant des sites de reproduction, mais aussi par les États de l'aire de répartition concernés. L'intention est que le formulaire de déclaration soit incorporé dans la base de données de l'ACAP avant le CC16 en 2027.

4.3 Propositions de nouvelles populations hautement prioritaires

Les participants ont pris note des travaux du Groupe intersessions sur les tendances (IG Trends), qui ont notamment porté sur l'application du cadre normalisé au processus d'évaluation des populations hautement prioritaires de l'ACAP, comme indiqué dans le document **PaCSWG9 Doc 03 Rev 2**. Les premières analyses ont indiqué que le seuil actuel (3 % de déclin annuel sur 20 ans) est très élevé compte tenu de la durée de génération des espèces inscrites à l'ACAP, une seule espèce atteignant actuellement le seuil (*Thalassarche chrysostoma*) parmi celles analysées dans PaCSWG9 Doc 03 Rev 2.

Les révisions possibles des critères d'évaluation et des seuils statistiques ont été examinées lors du PaCSWG9, mais parce que toutes les tendances révisées des populations hautement prioritaires de l'ACAP n'étaient pas encore disponibles, l'IG Trends a été chargé d'élaborer des critères normalisés actualisés. Le mandat actualisé de l'IG figure à l'ANNEXE 3 du document **CC15 Doc 12**.

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG recommandent conjointement que le Comité consultatif :

25. Approuve le mandat révisé du Groupe intersessions sur les tendances démographiques (IG Trends) qui prévoit l'élaboration et l'application de critères normalisés actualisés pour l'identification des populations hautement prioritaires de l'ACAP.

26. Prie instamment l'Équateur de fournir un rapport d'avancement sur les mesures prises concernant *P. irrorata* afin d'aider à orienter les efforts de conservation futurs dans le cadre de tout plan d'action révisé.

5. COORDINATION DES ACTIVITES RELATIVES AUX ORGP

5.1 Mise à jour sur la mise en œuvre de la Stratégie d'interaction avec les ORGP

Les espèces inscrites à l'ACAP continuent de faire l'objet de captures accessoires dans les pêcheries industrielles gérées par les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) thonières et non thonières. En conséquence, l'interaction avec ces ORGP et les organisations de conservation concernées (par exemple la CCAMLR) a constitué un élément clé de la stratégie de l'ACAP visant à atténuer et à réduire la mortalité accidentelle des oiseaux marins. Le document **AC15 Inf 02** a présenté la version révisée de la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les organisations régionales de gestion des pêches et de conservation (ORGP), adoptée à la huitième session de la Réunion des Parties (RdP8).

La Stratégie définit les objectifs, les mesures à prendre, les axes prioritaires de l'interaction, les principes régissant l'interaction avec les organisations régionales de gestion des pêches et de conservation, les approches sur mesure, ainsi que le suivi des progrès réalisés. Un élément important de cette stratégie consiste à rendre compte de manière systématique au Comité consultatif et à ses groupes de travail. Le document **Joint SBWG13/PaCSWG9 Doc 12** a donné un aperçu des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie d'interaction de l'ACAP avec les ORGP au cours de la période triennale 2023–2025, y compris des rapports détaillés sur la façon dont l'ACAP a mis en œuvre les mesures prioritaires convenues pour chaque ORGP.

Les participants ont reconnu le temps considérable consacré par les agents de l'ACAP et le Secrétariat à faire progresser la stratégie. Il a été noté que l'interaction avec les ORGP était une mesure clé de gestion de la conservation des espèces inscrites à l'ACAP, et un élément vital du programme de travail du Comité consultatif. La réunion a conclu que de bons progrès avaient été réalisés dans l'interaction de l'ACAP avec les ORGP non thonières et la CCAMLR, mais que les progrès dans l'amélioration des mesures de gestion des captures accessoires d'oiseaux marins dans les ORGP thonières constituaient le principal défi permanent. Bien que la réunion se soit déclarée frustrée par les progrès limités accomplis dans l'amélioration des mesures de gestion malgré les efforts considérables d'interaction, il a été noté que des gains modestes mais progressifs étaient réalisés.

Compte tenu des difficultés rencontrées au sein des ORGP thonières, il a été noté qu'il faudrait envisager de nouvelles approches en matière de communication et d'interaction, ainsi que des mesures complémentaires telles qu'une implication dans les chaînes d'approvisionnement du thon afin de tirer parti de la forte demande du marché en matière de durabilité. Birdlife International a souligné la possibilité de tirer parti de l'élément actuel du plan de travail du Comité de conformité de la CCSBT sur l'harmonisation de la déclaration des captures accessoires d'oiseaux marins et de l'utilisation des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux marins dans les autres ORGP thonières, étant donné que la

CCSBT s'en remet à la CTOI, à la CICTA, à la CITT et à la WCPFC pour la conformité aux mesures concernant les oiseaux marins. Le rapprochement des rapports de la CICTA avec ceux de la CCSBT et de la WCPFC est considéré comme une priorité. Birdlife International a également noté que Common Oceans III est en cours de développement et sera discuté à Rome en juillet 2026, ce qui représente une occasion de collaboration pour maintenir la dynamique des travaux du SEFRA, qui devraient être achevés en novembre.

La réunion a convenu que les propositions des ORGP sont considérablement renforcées lorsqu'elles sont dirigées par des membres/CPC des ORGP, et a reconnu les excellents efforts déployés par certaines Parties à l'ACAP ces dernières années. Pour réaliser de nouveaux progrès, il sera important que les Parties maintiennent et élargissent leur rôle moteur, avec l'appui de l'ACAP. La réunion a noté qu'il faudrait consacrer plus de temps à l'examen de la Stratégie d'interaction avec les ORGP au SBWG14/PaCSWG10.

L'examen du document **CC15 Doc 20** a été reporté au point 4 de l'ordre du jour du SBWG13.

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG recommandent conjointement que le Comité consultatif :

27. Encourage les Parties à promouvoir les objectifs de la Stratégie d'interaction avec les ORGP, y compris la soumission et la promotion de propositions pertinentes au sein des ORGP dont elles sont membres.

6. INSCRIPTION DES ESPECES A L'ANNEXE 1

6.1 Examen des critères de la liste des espèces candidates

Le document **AC15 Doc 09** a présenté un résumé des travaux du Groupe de travail sur la taxonomie (TWG), soulignant qu'une nouvelle taxonomie aviaire mondiale appelée AviList a été publiée à la suite d'un processus entrepris par le Groupe de travail sur les listes de contrôle aviaires (WGAC) sous les auspices de l'Union internationale des ornithologues. Ce travail a consolidé trois listes mondiales antérieures non entièrement compatibles : IOC, BirdLife et Cornell/eBird, comme indiqué également dans le document **AC15 Inf 06**. AviList diffère de la taxonomie utilisée pour l'Annexe 1 de l'ACAP à trois égards, sur la base de l'interprétation des données par le comité :

- (i) Le taxon *impavida* est considéré comme une sous-espèce de *Thalassarche melanophris*.
- (ii) Le taxon *steadii* est considéré comme une sous-espèce de *Thalassarche cauta*.
- (iii) Le taxon *mauretanicus* est considéré comme une sous-espèce de *Puffinus yelkouan*.

Le TWG a recommandé l'adoption d'AviList par l'ACAP lorsqu'il envisagera d'inscrire de nouvelles espèces à l'Annexe 1, tout en suivant sa propre taxonomie pour les espèces déjà inscrites à l'Annexe 1, y compris les taxons mentionnés ci-dessus. Les groupes de travail ont

convenu que l'ACAP devrait collaborer avec AviList et présenter des arguments en faveur de la modification d'AviList en se fondant sur l'approche taxonomique de l'ACAP.

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG approuvent l'avis du TWG et recommandent conjointement que le Comité consultatif :

28. Adopte AviList pour la désignation de nouvelles espèces à inscrire à l'Annexe 1 au lieu de la liste IOC.
29. Approuve l'engagement de l'ACAP à faire en sorte qu'AviList adopte l'approche taxonomique de l'ACAP pour les espèces actuellement inscrites à l'Annexe 1.
30. Encourage la recherche qui apporterait un soutien supplémentaire à l'approche taxonomique de l'ACAP pour les trois paires de taxons qu'AviList traite différemment (*Thalassarche impavida*) vs. *T. melanophris* ; *T. steadi* vs. *T. cauta* ; *Puffinus mauretanicus* vs. *P. yelkouan*.

6.2 Propositions d'inscription d'espèces à l'Annexe 1

Le document **CC15 Doc 18** a signalé que la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a adopté une proposition présentée par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la France visant à inscrire *Ardenna carneipes* à l'Annexe II de la CMS, ce qui élèvera le score d'aptitude d'*Ardenna carneipes* à l'Annexe 1 de l'ACAP. Une action concertée proposée pour *Ardenna carneipes* a également été adoptée. Ce plan a identifié un ensemble d'actions visant à répondre aux menaces pesant sur *Ardenna carneipes*, en mettant particulièrement l'accent sur les captures accessoires dans les pêcheries.

La réunion a examiné les avantages d'une action concertée de la CMS impliquant un large éventail de Parties pour réaliser les résultats souhaités et les priorités du Plan. Le PaCSWG9 et le SBWG14 ont également noté que s'il devait y avoir une proposition d'inscription d'*Ardenna carneipes* à l'ACAP, celle-ci devrait être soumise au CC16 en 2027 afin qu'elle puisse être examinée par les groupes de travail et le Comité consultatif et que des recommandations soient faites à la RdP9 en 2028.

Le document **CC15 Doc 19** a signalé que la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a adopté une proposition présentée par la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Brésil et le Chili visant à inscrire 26 espèces, sous-espèces et populations géographiques de pétrels du genre *Pterodroma* aux Annexes I et II de la CMS, ce qui aura une influence sur la notation de l'aptitude à l'inscription potentielle d'espèces à l'Annexe 1 de l'ACAP. Le document de proposition d'inscription à la CMS a rassemblé un éventail d'informations sur les pétrels du genre *Pterodroma*, y compris les menaces auxquelles ils sont confrontés, bien qu'une action concertée visant à y répondre n'ait pas encore été élaborée.

Les groupes de travail sont convenus qu'un groupe de contact informel de l'ACAP sur les pétrels du genre *Pterodroma* pourrait être créé pour contribuer à l'élaboration d'une action concertée. Mark Tasker a exprimé son intérêt à participer à un tel groupe de contact.

RECOMMANDATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF

Le SBWG et le PaCSWG recommandent conjointement que le Comité consultatif :

31. Examine le document de proposition d'inscription à la CMS et identifie toute information supplémentaire qui devrait être incluse dans une éventuelle proposition d'inscription d'*Ardenna carneipes* à l'Annexe 1, en vue de sa soumission pour examen au SBWG14/PaCSWG10/CC16.
32. Établisse un groupe de contact de l'ACAP sur les pétrels du genre *Pterodroma* pour appuyer l'élaboration d'une action concertée.

7. PROGRAMMES FINANCÉS PAR L'ACAP

7.1 Programme de petites subventions

et

7.2 Programme de détachement

Le document **AC15 Inf 03** a résumé les informations sur les petites subventions et détachements récents soutenus par le Comité consultatif. En 2024, le cycle de détachement de l'ACAP a reçu deux demandes, qui ont toutes deux été retenues, pour un total de 31 567 \$. Le cycle de petites subventions 2024 a reçu 12 demandes de neuf Parties, demandant un total de 490 731 \$. Six projets ont finalement été retenus pour un financement totalisant 287 273 \$. Un petit nombre de projets des cycles précédents gravement perturbés par la pandémie de COVID-19 est également maintenant terminé. Le Secrétariat a remercié tous les membres du Groupe de travail qui ont analysé les propositions de petites subventions, et a noté que le prochain cycle de candidatures pour les petites subventions et les détachements est prévu pour le second semestre 2026.

Les participants se sont félicités des nombreux documents soumis à l'examen du PaCSWG9 et du SBWG13 dans lesquels les travaux étaient appuyés par une petite subvention ou un détachement de l'ACAP, et ont souligné l'intérêt des deux programmes pour l'Accord.

8. EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DES REUNIONS CONJOINTES ANTERIEURES SBWG/PACSWG

Le Secrétariat a regroupé les recommandations issues des précédentes réunions conjointes du PaCSWG et du SBWG dans une base de données consultable qui peut être utilisée pour suivre les recommandations au fil du temps afin d'éviter les doubles emplois et noter les progrès par rapport aux mesures convenues. Une fois que les Présidents du Groupe de travail

auront examiné et affiné la liste des recommandations, cette ressource sera mise à disposition avant le PaCSWG10/SBWG14 conjoint afin que les membres et les auteurs du groupe de travail puissent vérifier l'état des recommandations existantes avant la rédaction des documents de réunion.

Les participants ont noté qu'il fallait se référer à la base de données sur les recommandations dans les circulaires de réunion et les modèles de documents, et donner des indications supplémentaires sur la distinction entre documents d'information et documents de travail.

9. FUTUR PROGRAMME DE TRAVAIL

9.1 Examen du programme de travail 2026–2028

Le programme de travail 2026–2028 (**CC15 Doc 14**) a été mis à jour sur la base des discussions menées au cours de la réunion, pour examen par le Comité consultatif.

10. PRESENTATION DE RAPPORTS A LA REUNION DES PARTIES

Le Président du Comité consultatif a rappelé à la réunion conjointe des groupes de travail l'approche révisée pour l'établissement des rapports du Comité consultatif aux Réunions des Parties ([CC13 Doc 17](#)). Cela comprend désormais des documents spécifiques sur « l'état des espèces, des populations et des sites de reproduction de l'ACAP » ([RdP8 Doc 13](#)), « les menaces pesant sur les espèces inscrites à l'ACAP et les mesures d'atténuation » ([RdP8 Doc 14](#)) et les actions prioritaires de conservation pour 2026–2028 ([RdP8 Doc 15](#)). Le Président a demandé aux deux groupes de travail de procéder à une nouvelle rédaction de ces documents avant le CC16, en particulier du document « Menaces ». Il a souligné qu'il importait de fournir des informations fiables et à jour sur les menaces pesant sur les espèces inscrites à l'ACAP aux Réunions des Parties.

Les Groupes de travail ont appuyé cette demande et les Présidents ont noté que la nouvelle présentation des rapports à la dernière RdP était très efficace, qu'elle avait déclenché de bonnes discussions, un engagement accru et un appui plus ferme aux travaux du Comité consultatif et de ses Groupes de travail.

11. QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'a été soulevée.

12. RAPPORT AU CC15

Ce rapport a été préparé pour examen par le Comité consultatif.

13. CLOTURE DE LA REUNION

Les Présidents et Vice-présidents du PaCSWG et du SBWG ont remercié les personnes présentes, ainsi que les auteurs des documents et les rapporteurs, pour leur précieuse contribution à la réunion. Les participants à la réunion, le Secrétariat et les responsables de l'ACAP ont été remerciés pour leur travail pendant et en préparation de la réunion. Les Présidents ont remercié avec gratitude le pays hôte pour son accueil, Cecilia Alal et Sandra Hale pour leurs services d'interprétation, ainsi que les techniciens du son pour leur aide pendant la réunion.

ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS À LA RÉUNION CONJOINTE SBWG13/PaCSWG9

Membres du PaCSWG/SBWG	
Igor Debski	SBWG Co-convenor, Department of Conservation, New Zealand
Sebastián Jiménez	SBWG Co-convenor, Dirección Nacional de Recursos Acuáticos, Uruguay
Megan Tierney	SBWG Co-vice-convenor, Joint Nature Conservation Committee, United Kingdom
Dimas Gianuca	SBWG Co-vice-convenor, BirdLife International
Marco Favero	PaCSWG Co-convenor, Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras, CONICET-UNMDP, Argentina
Patricia Pereira Serafini	PaCSWG Co-convenor, CEMAVE - National Center for Wild Bird Research and Conservation, ICMBio/Ministry of Environment, Brazil
Richard Phillips	PaCSWG Vice-convenor, BAS, United Kingdom
Barry Baker	Charles Darwin University, Australia
Johannes Fischer	Department of Conservation, New Zealand
Gustavo Jimenez	Charles Darwin Foundation, Ecuador
Mandi Livesey	Department of Climate Change, Energy, the Environment and Water, Australian Antarctic Division
Azwianewi Makhado	Department of Forestry, Fisheries and the Environment, South Africa
Tatiana Neves	Projeto Albatroz, Brazil
Mark Tasker	Joint Nature Conservation Committee, United Kingdom/ TWG Convenor
Experts invités	
Johannes Chambon	University of Otago
Thomas Clay	Environmental Defense Fund
Membres du Comité consultatif, représentants et conseillers	
Pedro Albuquerque	Representative, Brazil
Gabriel Canani Sampaio	Advisor, Brazil
Thando Cebekhulu	Alternate Representative, South Africa
Lawrence Chlebeck	Advisor, Australia
Mike Double	AC Chair
Makhudu Masotla	Alternate Representative, South Africa

Observateurs

Andrea Angel	BirdLife International
Chris Bartholomae	Namibia
Sarah Becker	University of Colorado Boulder
Zoe Jacobs	BirdLife International
John Kathena	Namibia
Anja Kreiner	Namibia
Samantha Matjila	Namibia Nature Foundation
Elia Nambahu	Namibia Nature Foundation
Clemens Naomab	Namibia Nature Foundation
Daisuke Ochi	Japan
Sarah Paulus	Namibia
Etienne Rouby	INSTAAR, CU Boulder
Desmond Tom	Namibia
Lizette Voges	SEAFO
Oliver Yates	BirdLife International

Secrétariat de l'ACAP

Jonathon Barrington	Executive Secretary
Wiesława Misiak	Science Officer

Interprètes

Cecilia Alal
Sandra Hale

ANNEXE 2. PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE MANDAT DU GROUPE DE CORRESPONDANCE INTERSESSIONS SUR LES PARCS ÉOLIENS EN MER

Proposed OWF ICG work program

- Appoint new OWF ICG Chair
- Review draft guidelines developed under the Consultancy
- Identify further work including whether the guidelines should be minimum standard versus best practice advice and consider the benefits of more detailed topic-specific companion documents and identify any additional resource needs
- Determine the content and value of seeking additional funding through ACAP-RERI grant program
- Consult with National Contact Points to determine further amendments
- Submit draft guidelines to AC16

The OWF ICG is yet to consider whether the development of more detailed, topic-specific companion documents on issues such collision risk modelling and monitoring would complement and support the generally high-level guidelines.

Offshore Wind Farm Intersessional Correspondence Group Terms of Reference

To develop guidelines for Offshore Wind Farm (OWF) developments the Intersessional Group will:

1. Review the principles and suggested best practice advice provided in SBWG12/PaCSWG8 Doc 09;
2. Consider the applicability for ACAP species of existing OWF development guidelines and risk assessment methods (e.g. from the Northern Hemisphere);
3. Review methods that enable studies of flight height behaviours of ACAP species;
4. Review methods that enable studies of fine-scale distributions of ACAP species;
5. Review approaches to identify areas with high concentrations of seabirds (e.g. near breeding colonies, flight corridors, and migration routes);
6. Explore ways to coordinate the work of the ICG with the CMS Energy Task Force;
7. Develop draft ACAP guidelines for OWF development for consideration at AC15 or intersessionally.